

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

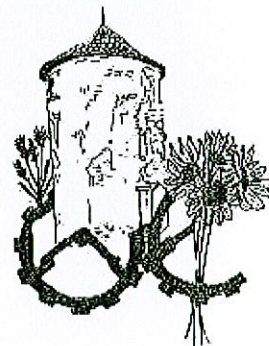
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 3 Octobre 2012

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, BERNARD Jean-François, JAVIX Hervé, CHENAVIER Patrick, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique.

Excusé : M. SABADEL Jean-Marc

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

En début de réunion, le Conseil Municipal unanime accepte le rajout de ce point :

Représentant de la commune aux commissions de travail de la Communauté de Communes

Madame Elsa MAZET expose son souhait de se libérer de sa représentation à la « Commission Economie », sa charge de travail ne lui permettant plus d'assurer une présence assidue.

Monsieur Gérard GONON, sur proposition de M. le Maire est volontaire pour son remplacement. Le Conseil Municipal, par 12 voix sur 12 votants désigne M. GONON pour nous représenter.

Point budgets et trésorerie au 02.10.2012

Fonctionnement :	Recettes :	311.000 €
	Dépenses :	284.000 €
Investissement :	Recettes :	332.400 €
	Dépenses :	249.000 €
Trésorerie disponible : 124.000 €		

Compte rendu de l'entretien de M. le Maire et de M. le Sous-Préfet du 19.09

M. le Sous-Préfet a accordé un long entretien à M. le Maire pour mieux appréhender notre village et débattre de sujets préparés.

- Projet de groupe scolaire : notre demande est enregistrée en Sous-Préfecture. M. le Sous-Préfet connaîtra son enveloppe financière à destination de l'équipement des territoires ruraux début 2013. Notre demande sera instruite avec bienveillance.
- E.R.P. illégal ouvert : la procédure suite au dépôt de plainte du 4 octobre 2010 avance comme espéré.
- Avenir de notre syndicat intercommunal d'électrification : Obligation d'adhérer au S.E.D.I. rapidement. Notre structure sera dissoute !
- M. le Sous-Préfet promet l'avancement de plusieurs « dossiers sociaux ».

Accès aux documents comptables, fiscaux, archives...

Afin de ne pas perturber le secrétariat de mairie souvent constitué d'une seule secrétaire, Monsieur le Maire propose que des heures et jours de consultation des documents soient fixés :

Le lundi : de 9 h 00 à 11 h 00

Le vendredi : de 15 h 00 à 17 h 00.

Le Conseil Municipal unanime accepte cette proposition.

Diagnostic amiante de nos locaux scolaires

Une visite a eu lieu en août 2012 par la Société SOCOTEC. Après analyse d'échantillons, les locaux sont déclarés exempts d'amiante. Nous attendons le rapport définitif pour le transmettre à Mme la Directrice d'école.

Préparation d'une info aux Mottiérois

Suite au document reçu par les élus le 27 août, une information sera diffusée à chaque foyer. Elle comprendra copie dudit document, la réponse apportée le 26 septembre et nos commentaires.

Information Halte Garderie intercommunale

Mme Hélène MEHR, directrice adjointe, quitte la structure. Son remplacement est en cours.

Questions diverses

Calendrier des fêtes : les associations seront conviées à la réunion annuelle.

Nouvelle lettre anonyme à l'intention du Maire

Le même individu continue « son action » par la dépose en mairie d'un courrier insultant le 21 septembre. Comble du ridicule, il se fait passer pour « une nouvelle résidente.. ».

Séance levée à 22 h 45.